

40	06/08/2019	BE 0403.513.367	49	EUR		
NAT.	Date du dépôt	N°	P.	D.	19444.00566	C 1.1

**COMPTES ANNUELS ET AUTRES DOCUMENTS À
DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS**

DONNÉES D'IDENTIFICATION (à la date du dépôt)

Dénomination: **GROUPE VLAN**

Forme juridique: Société anonyme

Adresse: Rue Royale

N°: 100

Boîte:

Code postal: 1000 Commune: Bruxelles-Ville

Pays Belgique

Registre des personnes morales (RPM) - Tribunal de l'entreprise de Bruxelles, francophone

Adresse Internet:

Numéro d'entreprise

BE 0403.513.367

Date du dépôt de l'acte constitutif ou du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts.

06-11-2013

COMPTES ANNUELS EN EUROS approuvés par l'assemblée générale du

09-07-2019

et relatifs à l'exercice couvrant la période du

01-01-2018

au

31-12-2018

Exercice précédent du

01-01-2017

au

31-12-2017

Les montants relatifs à l'exercice précédent sont identiques à ceux publiés antérieurement.

Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans objet:

C 6.1, C 6.2.1, C 6.2.2, C 6.2.5, C 6.4.2, C 6.5.2, C 6.6, C 6.7.2, C 6.17, C 6.18.2, C 9, C 11, C 12, C 13, C 14, C 15, C 16

N°	BE 0403.513.367		C 2.1
----	-----------------	--	-------

**LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS
ET COMMISSAIRES ET DÉCLARATION
CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION
OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE**

LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES

LISTE COMPLÈTE des nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de l'entreprise

MALRAIN Eric

Avenue du Vieux Moustier 26
1640 Rhode-Saint-Genèse
BELGIQUE

Début de mandat: 25-06-2018

Fin de mandat: 28-06-2021

Administrateur

VAN DER BIEST Pascal

Steenberg 19
9401 Pollare
BELGIQUE

Début de mandat: 25-06-2018

Fin de mandat: 28-06-2021

Administrateur délégué

AUXILIAIRE ROSSEL SA

BE 0403.538.014
Rue Royale 100
1000 Bruxelles-Ville
BELGIQUE

Début de mandat: 25-06-2018

Fin de mandat: 28-06-2021

Président du Conseil d'Administration

Représenté directement ou indirectement par:

HURBAIN Patrick

Rue du Fosty 59
1470 Baisy-Thy
BELGIQUE

ROSSEL HURBAIN SA

BE 0403.537.915
Rue Royale 100
1000 Bruxelles-Ville
BELGIQUE

Début de mandat: 25-06-2018

Fin de mandat: 28-06-2021

Administrateur

Représenté directement ou indirectement par:

MARCHANT Bernard

Avenue de L'Espinette Centrale 23

N°	BE 0403.513.367		C 2.1
----	-----------------	--	-------

1640 Rhode-Saint-Genèse
BELGIQUE

PARTICIPATIONS ROSSEL HURBAIN SA

BE 0403.538.113
Rue Royale 100
1000 Bruxelles-Ville
BELGIQUE

Début de mandat: 25-06-2018

Fin de mandat: 28-06-2021

Administrateur

Représenté directement ou indirectement par:

HURBAIN Nathalie

Rue du colonel Montegnien 56
1332 Genvval
BELGIQUE

KPMG RÉVISEURS D'ENTREPRISES SCRL (B00001)

BE 0419.122.548
Luchtaven Brussel Nationaal 1/K
1930 Zaventem
BELGIQUE

Début de mandat: 25-06-2018

Fin de mandat: 28-06-2021

Commissaire

Représenté directement ou indirectement par:

ROUSSELLE Dominic (A01217)

Réviser d'entreprise
Luchtaven Brussel Nationaal 1/K
1930 Zaventem
BELGIQUE

N°	BE 0403.513.367		C 2.2
----	-----------------	--	-------

DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE

L'organe de gestion déclare qu'aucune mission de vérification ou de redressement n'a été confiée à une personne qui n'y est pas autorisée par la loi, en application des articles 34 et 37 de la loi du 22 avril 1999 relative aux professions comptables et fiscales.

Les comptes annuels n'ont pas été vérifiés ou corrigés par un expert-comptable externe, par un réviseur d'entreprises qui n'est pas le commissaire.

Dans l'affirmative, sont mentionnés dans le tableau ci-dessous: les nom, prénoms, profession et domicile; le numéro de membre auprès de son institut et la nature de la mission:

- A. La tenue des comptes de l'entreprise*,
- B. L'établissement des comptes annuels*,
- C. La vérification des comptes annuels et/ou
- D. Le redressement des comptes annuels.

Si des missions visées sous A. ou sous B. ont été accomplies par des comptables agréés ou par des comptables-fiscalistes agréés, peuvent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque comptable agréé ou comptable-fiscaliste agréé et son numéro de membre auprès de l'Institut Professionnel des Comptables et Fiscalistes agréés ainsi que la nature de sa mission.

N°	BE 0403.513.367	C 3.1
----	-----------------	-------

COMPTES ANNUELS

BILAN APRÈS RÉPARTITION

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIF				
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT	6.1	20		
ACTIFS IMMOBILISÉS		21/28	<u>14.975.958</u>	<u>19.042.867</u>
Immobilisations incorporelles	6.2	21	7.011.077	10.394.394
Immobilisations corporelles	6.3	22/27	1.308.670	1.401.961
Terrains et constructions		22	612.046	730.603
Installations, machines et outillage		23	387.955	293.079
Mobilier et matériel roulant		24	149.166	202.851
Location-financement et droits similaires		25	1.354	4.835
Autres immobilisations corporelles		26	121.980	141.181
Immobilisations en cours et acomptes versés		27	36.170	29.413
Immobilisations financières	6.4/6.5.1	28	6.656.210	7.246.512
Entreprises liées	6.15	280/1	6.631.479	7.223.746
Participations		280	4.428.412	5.042.879
Créances		281	2.203.067	2.180.867
Entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	6.15	282/3		
Participations		282		
Créances		283		
Autres immobilisations financières		284/8	24.731	22.765
Actions et parts		284	700	700
Créances et cautionnements en numéraire		285/8	24.031	22.065
ACTIFS CIRCULANTS		29/58	<u>27.408.127</u>	<u>34.956.908</u>
Créances à plus d'un an		29		
Créances commerciales		290		
Autres créances		291		
Stocks et commandes en cours d'exécution		3	556.215	835.271
Stocks		30/36	556.215	835.271
Approvisionnements		30/31		
En-cours de fabrication		32		
Produits finis		33		
Marchandises		34		
Immeubles destinés à la vente		35	556.215	835.271
Acomptes versés		36		
Commandes en cours d'exécution		37		
Créances à un an au plus		40/41	26.691.478	33.958.064
Créances commerciales		40	9.600.652	18.521.947
Autres créances		41	17.090.826	15.436.117
Placements de trésorerie	6.5.1/6.6	50/53		
Actions propres		50		
Autres placements		51/53		
Valeurs disponibles		54/58	127.307	145.714
Comptes de régularisation	6.6	490/1	33.127	17.859
TOTAL DE L'ACTIF		20/58	42.384.085	53.999.775

N°	BE 0403.513.367		C 3.2
----	-----------------	--	-------

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
PASSIF				
CAPITAUX PROPRES				
Capital	6.7.1	10/15	13.606.961	21.814.209
Capital souscrit		10	62.000	62.000
Capital non appelé		100	62.000	62.000
		101		
Primes d'émission		11		
Plus-values de réévaluation		12		
Réserves		13	25.808.636	25.808.636
Réserve légale		130	6.200	6.200
Réserves indisponibles		131		
Pour actions propres		1310		
Autres		1311		
Réserves immunisées		132		
Réserves disponibles		133	25.802.436	25.802.436
Bénéfice (Perte) reporté(e)	(+)/(-)	14	-12.263.675	-4.056.427
Subsides en capital		15		
Avance aux associés sur répartition de l'actif net		19		
PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS		16	591.401	556.994
Provisions pour risques et charges		160/5	591.401	556.994
Pensions et obligations similaires		160	23.966	28.097
Charges fiscales		161	225.304	205.861
Grosses réparations et gros entretien		162		
Obligations environnementales		163		
Autres risques et charges	6.8	164/5	342.132	323.036
Impôts différés		168		
DETTES		17/49	28.185.723	31.628.573
Dettes à plus d'un an	6.9	17		
Dettes financières		170/4		
Emprunts subordonnés		170		
Emprunts obligataires non subordonnés		171		
Dettes de location-financement et dettes assimilées		172		
Etablissements de crédit		173		
Autres emprunts		174		
Dettes commerciales		175		
Fournisseurs		1750		
Effets à payer		1751		
Acomptes reçus sur commandes		176		
Autres dettes		178/9		
Dettes à un an au plus	6.9	42/48	28.141.990	31.620.604
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		42		151.519
Dettes financières		43		
Etablissements de crédit		430/8		
Autres emprunts		439		
Dettes commerciales		44	5.078.560	6.855.274
Fournisseurs		440/4	5.078.560	6.855.274
Effets à payer		441		
Acomptes reçus sur commandes		46		
Dettes fiscales, salariales et sociales	6.9	45	1.585.155	2.963.716
Impôts		450/3	447.465	1.105.373
Rémunérations et charges sociales		454/9	1.137.690	1.858.343
Autres dettes		47/48	21.478.275	21.650.095
Comptes de régularisation	6.9	492/3	43.733	7.968
TOTAL DU PASSIF		10/49	42.384.085	53.999.775

N°	BE 0403.513.367	C 4
----	-----------------	-----

COMPTE DE RÉSULTATS

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Ventes et prestations		70/76A	34.391.026	47.533.397
Chiffre d'affaires	6.10	70	31.872.865	38.555.294
En-cours de fabrication, produits finis et commandes en cours d'exécution: augmentation (réduction) (+)/(-)		71		
Production immobilisée		72		
Autres produits d'exploitation	6.10	74	2.518.161	2.870.676
Produits d'exploitation non récurrents	6.12	76A		6.107.426
Coût des ventes et des prestations		60/66A	42.118.233	45.851.361
Approvisionnements et marchandises		60	14.620.422	16.187.510
Achats		600/8	14.341.366	15.322.625
Stocks: réduction (augmentation) (+)/(-)		609	279.055	864.885
Services et biens divers		61	11.900.730	11.615.347
Rémunérations, charges sociales et pensions (+)/(-)	6.10	62	9.812.002	12.058.034
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		630	3.762.573	4.125.118
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises) (+)/(-)	6.10	631/4	195.406	-133.929
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises) (+)/(-)	6.10	635/8	15.312	-35.354
Autres charges d'exploitation	6.10	640/8	1.296.755	1.556.479
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)		649		
Charges d'exploitation non récurrentes	6.12	66A	515.033	478.155
Bénéfice (Perte) d'exploitation (+)/(-)		9901	-7.727.206	1.682.036
Produits financiers		75/76B	327.180	504.046
Produits financiers récurrents		75	313.180	184.668
Produits des immobilisations financières		750	160.557	160.147
Produits des actifs circulants		751	6.825	11.318
Autres produits financiers	6.11	752/9	145.799	13.203
Produits financiers non récurrents	6.12	76B	14.000	319.378
Charges financières		65/66B	788.742	699.849
Charges financières récurrentes	6.11	65	110.225	108.316
Charges des dettes		650	75.998	16.842
Réductions de valeur sur actifs circulants autres que stocks, commandes en cours et créances commerciales: dotations (reprises) (+)/(-)		651		
Autres charges financières		652/9	34.227	91.474
Charges financières non récurrentes	6.12	66B	678.517	591.533
Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts (+)/(-)		9903	-8.188.768	1.486.233
Prélèvements sur les impôts différés		780		
Transfert aux impôts différés		680		
Impôts sur le résultat (+)/(-)	6.13	67/77	18.480	18.031
Impôts		670/3	18.480	18.055
Régularisations d'impôts et reprises de provisions fiscales		77		24
Bénéfice (Perte) de l'exercice (+)/(-)		9904	-8.207.248	1.468.203
Prélèvements sur les réserves immunisées		789		
Transfert aux réserves immunisées		689		
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter (+)/(-)		9905	-8.207.248	1.468.203

N°	BE 0403.513.367		C 5
----	-----------------	--	-----

AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS

Bénéfice (Perte) à affecter

Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter

Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent

Prélèvements sur les capitaux propres

sur le capital et les primes d'émission

sur les réserves

Affectations aux capitaux propres

au capital et aux primes d'émission

à la réserve légale

aux autres réserves

Bénéfice (Perte) à reporter

Intervention d'associés dans la perte

Bénéfice à distribuer

Rémunération du capital

Administrateurs ou gérants

Employés

Autres allocataires

Codes	Exercice	Exercice précédent
(+)/(-) 9906	-12.263.675	-4.056.427
(+)/(-) 9905	-8.207.248	1.468.203
(+)/(-) 14P	-4.056.427	-5.524.630
791/2		
791		
792		
691/2		
691		
6920		
6921		
(+)/(-) 14	-12.263.675	-4.056.427
794		
694/7		
694		
695		
696		
697		

N°	BE 0403.513.367		C 6.2.3
----	-----------------	--	---------

ANNEXE

ETAT DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

CONCESSIONS, BREVETS, LICENCES, SAVOIR-FAIRE, MARQUES ET DROITS SIMILAIRES

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Acquisitions, y compris la production immobilisée

Cessions et désaffectations

Transferts d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Actés

Repris

Acquis de tiers

Annulés à la suite de cessions et désaffectations

Transférés d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

Codes	Exercice	Exercice précédent
8052P	XXXXXXXXXX	2.656.344
8022		
8032		
8042	19.463	
8052	2.675.806	
8122P	XXXXXXXXXX	2.452.558
8072	62.669	
8082		
8092		
8102		
8112		
8122	2.515.226	
211	160.580	

N°	BE 0403.513.367		C 6.2.4
----	-----------------	--	---------

GOODWILL

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Acquisitions, y compris la production immobilisée

Cessions et désaffectations

Transferts d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Actés

Repris

Acquis de tiers

Annulés à la suite de cessions et désaffectations

Transférés d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

Codes	Exercice	Exercice précédent
8053P	XXXXXXXXXXXX	20.693.208
8023		
8033		
8043		
8053	20.693.208	
8123P	XXXXXXXXXXXX	10.502.600
8073	3.340.111	
8083		
8093		
8103		
8113		
8123	13.842.711	
212	6.850.497	

N°	BE 0403.513.367		C 6.3.1
----	-----------------	--	---------

ETAT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

TERRAINS ET CONSTRUCTIONS

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Acquisitions, y compris la production immobilisée

Cessions et désaffectations

Transferts d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Plus-values au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Actées

Acquises de tiers

Annulées

Transférées d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Plus-values au terme de l'exercice

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Actés

Repris

Acquis de tiers

Annulés à la suite de cessions et désaffectations

Transférés d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

Codes	Exercice	Exercice précédent
8191P	XXXXXXXXXX	3.770.055
8161	26.480	
8171		
8181		
8191	3.796.535	
8251P	XXXXXXXXXX	
8211		
8221		
8231		
8241		
8251		
8321P	XXXXXXXXXX	3.039.452
8271	145.037	
8281		
8291		
8301		
8311		
8321	3.184.489	
22	612.046	

N°	BE 0403.513.367		C 6.3.2
----	-----------------	--	---------

INSTALLATIONS, MACHINES ET OUTILLAGE

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Acquisitions, y compris la production immobilisée

Cessions et désaffectations

Transferts d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Plus-values au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Actées

Acquises de tiers

Annulées

Transférées d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Plus-values au terme de l'exercice

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Actés

Repris

Acquis de tiers

Annulés à la suite de cessions et désaffectations

Transférés d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

Codes	Exercice	Exercice précédent
8192P	XXXXXXXXXXX	1.127.816
8162	177.810	
8172	158	
8182	9.950	
8192	1.315.418	
8252P	XXXXXXXXXXX	
8212		
8222		
8232		
8242		
8252		
8322P	XXXXXXXXXXX	834.737
8272	92.884	
8282		
8292		
8302	158	
8312		
8322	927.463	
23	387.955	

N°	BE 0403.513.367		C 6.3.3
----	-----------------	--	---------

MOBILIER ET MATÉRIEL ROULANT

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Acquisitions, y compris la production immobilisée

Cessions et désaffectations

Transferts d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Plus-values au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Actées

Acquises de tiers

Annulées

Transférées d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Plus-values au terme de l'exercice

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Actés

Repris

Acquis de tiers

Annulés à la suite de cessions et désaffectations

Transférés d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

Codes	Exercice	Exercice précédent
8193P	XXXXXXXXXXXX	1.150.929
8163	52.994	
8173	36.230	
8183		
8193	1.167.693	
8253P	XXXXXXXXXXXX	
8213		
8223		
8233		
8243		
8253		
8323P	XXXXXXXXXXXX	948.079
8273	99.191	
8283		
8293		
8303	28.742	
8313		
8323	1.018.527	
24	149.166	

N°	BE 0403.513.367		C 6.3.4
----	-----------------	--	---------

LOCATION-FINANCEMENT ET DROITS SIMILAIRES

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Acquisitions, y compris la production immobilisée

Cessions et désaffectations

Transferts d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Plus-values au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Actées

Acquises de tiers

Annulées

Transférées d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Plus-values au terme de l'exercice

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Actés

Repris

Acquis de tiers

Annulés à la suite de cessions et désaffectations

Transférés d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

DONT

Terrains et constructions

Installations, machines et outillage

Mobilier et matériel roulant

Codes	Exercice	Exercice précédent
8194P	XXXXXXXXXXXX	53.472
8164		
8174	26.691	
8184		
8194	26.782	
8254P	XXXXXXXXXXXX	
8214		
8224		
8234		
8244		
8254		
8324P	XXXXXXXXXXXX	48.637
8274	3.481	
8284		
8294		
8304	26.691	
8314		
8324	25.427	
25	<u>1.354</u>	
250		
251		
252	1.354	

N°	BE 0403.513.367		C 6.3.5
----	-----------------	--	---------

AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Acquisitions, y compris la production immobilisée

Cessions et désaffectations

Transferts d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Plus-values au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Actées

Acquises de tiers

Annulées

Transférées d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Plus-values au terme de l'exercice

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Actés

Repris

Acquis de tiers

Annulés à la suite de cessions et désaffectations

Transférés d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

Codes	Exercice	Exercice précédent
8195P	XXXXXXXXXXXX	1.047.639
8165		
8175		
8185		
8195	1.047.639	
8255P	XXXXXXXXXXXX	
8215		
8225		
8235		
8245		
8255		
8325P	XXXXXXXXXXXX	906.458
8275	19.200	
8285		
8295		
8305		
8315		
8325	925.658	
26	121.980	

N°	BE 0403.513.367		C 6.3.6
----	-----------------	--	---------

IMMOBILISATIONS EN COURS ET ACOMPTES VERSÉS

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Acquisitions, y compris la production immobilisée

Cessions et désaffectations

Transferts d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Plus-values au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Actées

Acquises de tiers

Annulées

Transférées d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Plus-values au terme de l'exercice

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Actés

Repris

Acquis de tiers

Annulés à la suite de cessions et désaffectations

Transférés d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

Codes	Exercice	Exercice précédent
8196P	XXXXXXXXXXXX	29.413
8166	36.170	
8176		
8186	-29.412	
8196	36.170	
8256P	XXXXXXXXXXXX	
8216		
8226		
8236		
8246		
8256		
8326P	XXXXXXXXXXXX	
8276		
8286		
8296		
8306		
8316		
8326		
27	36.170	

N°	BE 0403.513.367		C 6.4.1
----	-----------------	--	---------

ETAT DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

ENTREPRISES LIÉES - PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Acquisitions

Cessions et retraits

Transferts d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Plus-values au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Actées

Acquises de tiers

Annulées

Transférées d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Plus-values au terme de l'exercice

Réductions de valeur au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Actées

Reprises

Acquises de tiers

Annulées à la suite de cessions et retraits

Transférées d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Réductions de valeur au terme de l'exercice

Montants non appelés au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

(+)/(-)

Montants non appelés au terme de l'exercice

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

ENTREPRISES LIÉES - CRÉANCES

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

Mutations de l'exercice

Additions

Remboursements

Réductions de valeur actées

Réductions de valeur reprises

Différences de change

(+)/(-)

Autres

(+)/(-)

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU

TERME DE L'EXERCICE

Codes	Exercice	Exercice précédent
8391P	XXXXXXXXXX	13.548.262
8361	50.050	
8371		
8381		
8391	13.598.312	
8451P	XXXXXXXXXX	
8411		
8421		
8431		
8441		
8451		
8521P	XXXXXXXXXX	8.505.383
8471	678.517	
8481	14.000	
8491		
8501		
8511		
8521	9.169.900	
8551P	XXXXXXXXXX	
8541		
8551		
280	4.428.412	
281P	XXXXXXXXXX	2.180.867
8581	22.200	
8591		
8601		
8611		
8621		
8631		
281	2.203.067	
8651		

N°	BE 0403.513.367	C 6.4.3
----	-----------------	---------

AUTRES ENTREPRISES - PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Acquisitions

Cessions et retraits

Transferts d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Plus-values au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Actées

Acquises de tiers

Annulées

Transférées d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Plus-values au terme de l'exercice

Réductions de valeur au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Actées

Reprises

Acquises de tiers

Annulées à la suite de cessions et retraits

Transférées d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Réductions de valeur au terme de l'exercice

Montants non appelés au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

(+)/(-)

Montants non appelés au terme de l'exercice

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

AUTRES ENTREPRISES - CRÉANCES

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

Mutations de l'exercice

Additions

Remboursements

Réductions de valeur actées

Réductions de valeur reprises

Différences de change

(+)/(-)

Autres

(+)/(-)

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU

TERME DE L'EXERCICE

Codes	Exercice	Exercice précédent
8393P	XXXXXXXXXXX	700
8363		
8373		
8383	700	
8393		
8453P	XXXXXXXXXXX	
8413		
8423		
8433		
8443		
8453		
8523P	XXXXXXXXXXX	
8473		
8483		
8493		
8503		
8513		
8523		
8553P	XXXXXXXXXXX	
8543		
8553		
284	700	
285/8P	XXXXXXXXXXX	22.065
8583	1.965	
8593		
8603		
8613		
8623		
8633		
285/8	24.031	
8653		

N°	BE 0403.513.367		C 6.5.1
----	-----------------	--	---------

INFORMATION RELATIVE AUX PARTICIPATIONS

PARTICIPATIONS ET DROITS SOCIAUX DÉTENUS DANS D'AUTRES ENTREPRISES

Sont mentionnées ci-après, les entreprises dans lesquelles l'entreprise détient une participation (comprise dans les rubriques 280 et 282 de l'actif) ainsi que les autres entreprises dans lesquelles l'entreprise détient des droits sociaux (compris dans les rubriques 284 et 51/53 de l'actif) représentant 10% au moins du capital souscrit.

DÉNOMINATION, adresse complète du SIÈGE et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE	Droits sociaux détenus				Données extraites des derniers comptes annuels disponibles			
	Nature	directement		par les filiales	Comptes annuels arrêtés au	Code devise	Capitaux propres	Résultat net
		Nombre	%	%			(+) ou (-) (en unités)	
LUX WEEKEND SA (015) LU17328086 Société anonyme rue Emile Mark 51 4620 Differdange LUXEMBOURG	SDVN	500	50		31-12-2018	EUR	-814.462	-168.057
WILTZ BUSINESS CENTER (017) Société anonyme Rue du 31 Août 1942 22 L9517 Wiltz LUXEMBOURG	Actions ordinaires	97	100		31-12-2018	EUR	-1.138	3.040
CTR MEDIA (022) BE 0432.916.146 Société anonyme Rue Royale 100 1000 Bruxelles-Ville BELGIQUE	SDVN	1.250	50		31-12-2018	EUR	597.198	4.535
MASS TRANSIT MEDIA SA (039) BE 0472.432.659 Société anonyme Katwilgweg 2 2050 Antwerpen BELGIQUE	SDVN	23.625	50		31-12-2018	EUR	-3.312.496	-112.459
V4MORE (042) BE 0543.461.997 Société coopérative à responsabilité limitée Bruanestraat 90/A 8800 Roeselaere BELGIQUE	SDNV	910	70		30-09-2018	EUR	-20.304	-21.714
REMY-ROTO SA (047) BE 0434.767.658					31-12-2018	EUR	7.972.046	-1.219.788

N°	BE 0403.513.367		C 6.5.1
----	-----------------	--	---------

Société anonyme rue de Rochefort 211 5570 Beauraing BELGIQUE	SDVN	30.002	25	75				
LUX COMPOSITION (048) Société anonyme rue du 31 août 1942 22 9516 Wiltz LUXEMBOURG	SDVN	26.000	100		31-12-2018	EUR	661.476	-23.204
ROSSEL PRINTING COMPANY (051) BE 0863.179.640 Société anonyme Avenue Robert Schuman 101 1401 Baulers BELGIQUE	SDVN	637	41,1		31-12-2018	EUR	-301.151	1.161.407
AFFICHAGE URBAIN SA (076) BE 0862.461.939 Société anonyme Rue Fosty 59 1470 Genappe BELGIQUE	SDVN	400	80		31-12-2017	EUR	12.475	-3.043
ROSSEL FINANCE (083) BE 0878.056.866 Société anonyme Rue Royale 100 1000 Bruxelles BELGIQUE	SDVN	1	0,1	99,9	31-12-2018	EUR	-107.475	-203.438
RÉFÉRENCES (095) BE 0839.044.852 Société anonyme Rue Royale 100 1000 Bruxelles-Ville BELGIQUE	SDVN	500	50	50	31-12-2018	EUR	127.660	63.970
SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉS, D'ARTS, DE CRÉATIONS ET D'ÉDITIONS SARL (124) FRFR647320415 Pas de forme juridique rue Mercy 18 54400 Longwy FRANCE	SDVN	51	50		31-12-2018	EUR	567.627	182.600

N°	BE 0403.513.367		C 6.7.1
----	-----------------	--	---------

ETAT DU CAPITAL ET STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT

ETAT DU CAPITAL

Capital social

Capital souscrit au terme de l'exercice

Capital souscrit au terme de l'exercice

Codes	Exercice	Exercice précédent
100P	XXXXXXXXXX	62.000
100	62.000	

Modifications au cours de l'exercice

Représentation du capital

Catégories d'actions

SDVN

Codes	Montants	Nombre d'actions
	62.000	2.100
8702	XXXXXXXXXX	2.100
8703	XXXXXXXXXX	

Actions nominatives

Actions dématérialisées

Capital non libéré

Capital non appelé

Capital appelé, non versé

Actionnaires redevables de libération

Codes	Montant non appelé	Montant appelé non versé
101		XXXXXXXXXX
8712	XXXXXXXXXX	

Actions propres

Détenues par la société elle-même

Montant du capital détenu

Nombre d'actions correspondantes

Détenues par ses filiales

Montant du capital détenu

Nombre d'actions correspondantes

Engagement d'émission d'actions

Suite à l'exercice de droits de conversion

Montant des emprunts convertibles en cours

Montant du capital à souscrire

Nombre maximum correspondant d'actions à émettre

Suite à l'exercice de droits de souscription

Nombre de droits de souscription en circulation

Montant du capital à souscrire

Nombre maximum correspondant d'actions à émettre

Capital autorisé non souscrit

Codes	Exercice
8721	
8722	
8731	
8732	
8740	
8741	
8742	
8745	
8746	
8747	
8751	

Parts non représentatives du capital

Répartition

Nombre de parts

Nombre de voix qui y sont attachées

Ventilation par actionnaire

Nombre de parts détenues par la société elle-même

Nombre de parts détenues par les filiales

Codes	Exercice
8761	
8762	
8771	
8781	

N°	BE 0403.513.367		C 6.8
----	-----------------	--	-------

PROVISIONS POUR AUTRES RISQUES ET CHARGES

VENTILATION DE LA RUBRIQUE 164/5 DU PASSIF SI CELLE-CI REPRÉSENTE UN MONTANT IMPORTANT
 Prov. litiges en cours (hors personnel)
 Prov. pour risques divers

Exercice
177.357
164.775

N°	BE 0403.513.367		C 6.9
----	-----------------	--	-------

ETAT DES DETTES ET COMPTES DE RÉGULARISATION DU PASSIF

VENTILATION DES DETTES À L'ORIGINE À PLUS D'UN AN, EN FONCTION DE LEUR DURÉE RÉSIDUELLE

Dettes à plus d'un an échéant dans l'année

Dettes financières	8801
Emprunts subordonnés	8811
Emprunts obligataires non subordonnés	8821
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8831
Etablissements de crédit	8841
Autres emprunts	8851
Dettes commerciales	8861
Fournisseurs	8871
Effets à payer	8881
Acomptes reçus sur commandes	8891
Autres dettes	8901

Total des dettes à plus d'un an échéant dans l'année

42

Dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir

Dettes financières	8802
Emprunts subordonnés	8812
Emprunts obligataires non subordonnés	8822
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8832
Etablissements de crédit	8842
Autres emprunts	8852
Dettes commerciales	8862
Fournisseurs	8872
Effets à payer	8882
Acomptes reçus sur commandes	8892
Autres dettes	8902

Total des dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir

8912

Dettes ayant plus de 5 ans à courir

Dettes financières	8803
Emprunts subordonnés	8813
Emprunts obligataires non subordonnés	8823
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8833
Etablissements de crédit	8843
Autres emprunts	8853
Dettes commerciales	8863
Fournisseurs	8873
Effets à payer	8883
Acomptes reçus sur commandes	8893
Autres dettes	8903

Total des dettes ayant plus de 5 ans à courir

8913

DETTES GARANTIES

Dettes garanties par les pouvoirs publics belges

Dettes financières	8921
Emprunts subordonnés	8931
Emprunts obligataires non subordonnés	8941
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8951
Etablissements de crédit	8961
Autres emprunts	8971
Dettes commerciales	8981
Fournisseurs	8991
Effets à payer	9001
Acomptes reçus sur commandes	9011
Dettes salariales et sociales	9021
Autres dettes	9051

Total des dettes garanties par les pouvoirs publics belges

9061

Dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de l'entreprise

- Dettes financières
 - Emprunts subordonnés
 - Emprunts obligataires non subordonnés
 - Dettes de location-financement et dettes assimilées
 - Etablissements de crédit
 - Autres emprunts
- Dettes commerciales
 - Fournisseurs
 - Effets à payer
- Acomptes reçus sur commandes
- Dettes fiscales, salariales et sociales
 - Impôts
 - Rémunérations et charges sociales
- Autres dettes

Total des dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de l'entreprise

Codes	Exercice
8922	
8932	
8942	
8952	
8962	
8972	
8982	
8992	
9002	
9012	
9022	
9032	
9042	
9052	
9062	

DETTES FISCALES, SALARIALES ET SOCIALES

Impôts

- Dettes fiscales échues
- Dettes fiscales non échues
- Dettes fiscales estimées

Rémunérations et charges sociales

- Dettes échues envers l'Office National de Sécurité Sociale
- Autres dettes salariales et sociales

Codes	Exercice
9072	
9073	447.465
450	
9076	
9077	1.137.690

COMPTES DE RÉGULARISATION

Ventilation de la rubrique 492/3 du passif si celle-ci représente un montant important

Exercice

N°	BE 0403.513.367		C 6.10
----	-----------------	--	--------

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

PRODUITS D'EXPLOITATION

Chiffre d'affaires net

Ventilation par catégorie d'activité

Ventilation par marché géographique

Autres produits d'exploitation

Subsides d'exploitation et montants compensatoires obtenus des pouvoirs publics

CHARGES D'EXPLOITATION

Travailleurs pour lesquels l'entreprise a introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel

Nombre total à la date de clôture

Effectif moyen du personnel calculé en équivalents temps plein

Nombre d'heures effectivement prestées

Frais de personnel

Rémunérations et avantages sociaux directs

Cotisations patronales d'assurances sociales

Primes patronales pour assurances extralégales

Autres frais de personnel

Pensions de retraite et de survie

Provisions pour pensions et obligations similaires

Dotations (utilisations et reprises)

(+)/(-)

Réductions de valeur

Sur stocks et commandes en cours

Actées

Reprises

Sur créances commerciales

Actées

Reprises

Provisions pour risques et charges

Constitutions

Utilisations et reprises

Autres charges d'exploitation

Impôts et taxes relatifs à l'exploitation

Autres

Personnel intérimaire et personnes mises à la disposition de l'entreprise

Nombre total à la date de clôture

Nombre moyen calculé en équivalents temps plein

Nombre d'heures effectivement prestées

Frais pour l'entreprise

Codes	Exercice	Exercice précédent
740	2.000	1.000
9086	153	179
9087	156,5	175,9
9088	244.539	267.863
620	7.491.012	8.488.396
621	2.158.660	2.583.403
622	131.818	139.604
623	27.075	597.071
624	3.437	249.560
635	-4.131	-14.250
9110		
9111		
9112	337.121	1.289.907
9113	141.714	1.423.836
9115	161.861	187.103
9116	146.549	222.457
640	567.995	693.955
641/8	728.760	862.524
9096		
9097	3,6	5,6
9098	6.454	10.295
617	258.175	411.782

N°	BE 0403.513.367		C 6.11
----	-----------------	--	--------

RÉSULTATS FINANCIERS

PRODUITS FINANCIERS RÉCURRENTS

Autres produits financiers

Subsides accordés par les pouvoirs publics et imputés au compte de résultats

Subsides en capital

Subsides en intérêts

Ventilation des autres produits financiers

Produits financiers divers

CHARGES FINANCIÈRES RÉCURRENTES

Amortissement des frais d'émission d'emprunts

Intérêts portés à l'actif

Réductions de valeur sur actifs circulants

Actées

Reprises

Autres charges financières

Montant de l'escompte à charge de l'entreprise sur la négociation de créances

Provisions à caractère financier

Dotations

Utilisations et reprises

Ventilation des autres charges financières

Charges financières diverses

Codes	Exercice	Exercice précédent
9125		
9126		
	145.799	
6501		
6503		
6510		
6511		
653	8.496	7.125
6560		
6561		
	25.731	

N°	BE 0403.513.367	C 6.12
----	-----------------	--------

PRODUITS ET CHARGES DE TAILLE OU D'INCIDENCE EXCEPTIONNELLE

PRODUITS NON RÉCURRENTS

Produits d'exploitation non récurrents

Reprises d'amortissements et de réductions de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles
Reprises de provisions pour risques et charges d'exploitation exceptionnels
Plus-values sur réalisation d'immobilisations incorporelles et corporelles
Autres produits d'exploitation non récurrents

Produits financiers non récurrents

Reprises de réductions de valeur sur immobilisations financières
Reprises de provisions pour risques et charges financiers exceptionnels
Plus-values sur réalisation d'immobilisations financières
Autres produits financiers non récurrents

CHARGES NON RÉCURRENTES

Charges d'exploitation non récurrentes

Amortissements et réductions de valeur non récurrents sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles
Provisions pour risques et charges d'exploitation exceptionnels: dotations (utilisations) (+)/(-)
Moins-values sur réalisation d'immobilisations incorporelles et corporelles
Autres charges d'exploitation non récurrentes
Charges d'exploitation non récurrentes portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)

Charges financières non récurrentes

Réductions de valeur sur immobilisations financières
Provisions pour risques et charges financiers exceptionnels - dotations (utilisations) (+)/(-)
Moins-values sur réalisation d'immobilisations financières
Autres charges financières non récurrentes
Charges financières non récurrentes portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)

Codes	Exercice	Exercice précédent
76	<u>14.000</u>	<u>6.426.805</u>
76A		6.107.426
760		
7620		
7630		
764/8		6.107.426
76B	14.000	319.378
761	14.000	
7621		
7631		319.378
769		
66	<u>1.193.550</u>	<u>1.069.688</u>
66A	515.033	478.155
660		
6620		-236.557
6630		112.181
664/7	515.033	602.531
6690		
66B	678.517	591.533
661	678.517	500.000
6621		
6631		91.533
668		
6691		

N°	BE 0403.513.367	C 6.13
----	-----------------	--------

IMPÔTS ET TAXES

IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT

Impôts sur le résultat de l'exercice

Impôts et précomptes dus ou versés
Excédent de versements d'impôts ou de précomptes porté à l'actif
Suppléments d'impôts estimés

Impôts sur le résultat d'exercices antérieurs

Suppléments d'impôts dus ou versés
Suppléments d'impôts estimés ou provisionnés

Principales sources de disparités entre le bénéfice avant impôts, exprimé dans les comptes, et le bénéfice taxable estimé

Variation provisions imposables
Variation réductions de valeur imposables créances commerciales
Excédents d'amortissements
Dépenses non admises
Reprises de réductions de valeur sur actions ou parts antérieurement imposées à titre de DNA

Codes	Exercice
9134	17.000
9135	17.000
9136	
9137	
9138	1.480
9139	1.480
9140	
	34.408
	195.406
	4.266
	3.578.559
	-14.000

Incidence des résultats non récurrents sur le montant des impôts sur le résultat de l'exercice

Exercice

Sources de latences fiscales

Latences actives
Pertes fiscales cumulées, déductibles des bénéfices taxables ultérieurs
Autres latences actives
Revenus définitivement taxés
Déduction pour investissement

Latences passives
Ventilation des latences passives

Codes	Exercice
9141	9.455.363
9142	9.360.293
	90.015
	5.056
9144	

TAXES SUR LA VALEUR AJOUTÉE ET IMPÔTS À CHARGE DE TIERS

Taxes sur la valeur ajoutée, portées en compte

A l'entreprise (déductibles)
Par l'entreprise

Montants retenus à charge de tiers, au titre de

Précompte professionnel
Précompte mobilier

Codes	Exercice	Exercice précédent
9145	6.128.278	6.082.890
9146	7.788.239	9.788.178
9147	2.186.166	2.417.524
9148	2.990	3.899

N°	BE 0403.513.367		C 6.14
----	-----------------	--	--------

DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

GARANTIES PERSONNELLES CONSTITUÉES OU IRRÉVOCABLEMENT PROMISES PAR L'ENTREPRISE POUR SÛRETÉ DE DETTES OU D'ENGAGEMENTS DE TIERS

Dont

- Effets de commerce en circulation endossés par l'entreprise
- Effets de commerce en circulation tirés ou avalisés par l'entreprise
- Montant maximum à concurrence duquel d'autres engagements de tiers sont garantis par l'entreprise

GARANTIES RÉELLES

Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de l'entreprise

- Hypothèques
 - Valeur comptable des immeubles grevés
 - Montant de l'inscription
- Gages sur fonds de commerce - Montant de l'inscription
- Gages sur d'autres actifs - Valeur comptable des actifs gagés
- Sûretés constituées sur actifs futurs - Montant des actifs en cause

Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de tiers

- Hypothèques
 - Valeur comptable des immeubles grevés
 - Montant de l'inscription
- Gages sur fonds de commerce - Montant de l'inscription
- Gages sur d'autres actifs - Valeur comptable des actifs gagés
- Sûretés constituées sur actifs futurs - Montant des actifs en cause

BIENS ET VALEURS DÉTENUS PAR DES TIERS EN LEUR NOM MAIS AUX RISQUES ET PROFITS DE L'ENTREPRISE, S'ILS NE SONT PAS PORTÉS AU BILAN

ENGAGEMENTS IMPORTANTS D'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS

ENGAGEMENTS IMPORTANTS DE CESSION D'IMMOBILISATIONS

MARCHÉ À TERME

- Marchandises achetées (à recevoir)
- Marchandises vendues (à livrer)
- Devises achetées (à recevoir)
- Devises vendues (à livrer)

Codes	Exercice
9149	<u>200.000</u>
9150	
9151	
9153	200.000
9161	
9171	
9181	
9191	
9201	
9162	
9172	
9182	
9192	
9202	
9213	
9214	
9215	
9216	

ENGAGEMENTS RÉSULTANT DE GARANTIES TECHNIQUES ATTACHÉES À DES VENTES OU PRESTATIONS DÉJÀ EFFECTUÉES

Exercice

MONTANT, NATURE ET FORME DES LITIGES ET AUTRES ENGAGEMENTS IMPORTANTS

Exercice

RÉGIMES COMPLÉMENTAIRES DE PENSION DE RETRAITE OU DE SURVIE INSTAURÉS AU PROFIT DU PERSONNEL OU DES DIRIGEANTS

Description succincte

Assurance de groupe pour le personnel de cadre et engagements individuels de pension

Mesures prises pour en couvrir la charge

Selon les calculs actuariaux de la compagnie d'assurance, les prévisions de garantie de rendement sur les engagements de pension ne présentent pas, à la clôture de l'exercice, de déficit nécessitant une mesure de provision.

PENSIONS DONT LE SERVICE INCOMBE À L'ENTREPRISE ELLE-MÊME

Montant estimé des engagements résultant de prestations déjà effectuées

Bases et méthodes de cette estimation

Code	Exercice
9220	

NATURE ET IMPACT FINANCIER DES ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE, NON PRIS EN COMPTE DANS LE BILAN OU LE COMPTE DE RÉSULTATS

Exercice

ENGAGEMENTS D'ACHAT OU DE VENTE DONT LA SOCIÉTÉ DISPOSE COMME ÉMETTEUR D'OPTIONS DE VENTE OU D'ACHAT

Exercice

NATURE, OBJECTIF COMMERCIAL ET CONSÉQUENCES FINANCIÈRES DES OPÉRATIONS NON INSCRITES AU BILAN

A condition que les risques ou les avantages découlant de ces opérations soient significatifs et dans la mesure où la divulgation des risques ou avantages soit nécessaire pour l'appréciation de la situation financière de la société

Exercice

AUTRES DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN DONT CEUX NON SUSCEPTIBLES D'ÊTRE QUANTIFIÉS

Exercice

N°	BE 0403.513.367	C 6.15
----	-----------------	--------

RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIÉES, LES ENTREPRISES ASSOCIÉES ET LES AUTRES ENTREPRISES AVEC LESQUELLES IL EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION

ENTREPRISES LIÉES

Immobilisations financières

Participations

Créances subordonnées

Autres créances

Créances

A plus d'un an

A un an au plus

Placements de trésorerie

Actions

Créances

Dettes

A plus d'un an

A un an au plus

Garanties personnelles et réelles

Constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises liées

Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises liées pour sûreté de dettes ou d'engagements de l'entreprise

Autres engagements financiers significatifs

Résultats financiers

Produits des immobilisations financières

Produits des actifs circulants

Autres produits financiers

Charges des dettes

Autres charges financières

Cessions d'actifs immobilisés

Plus-values réalisées

Moins-values réalisées

ENTREPRISES ASSOCIÉES

Immobilisations financières

Participations

Créances subordonnées

Autres créances

Créances

A plus d'un an

A un an au plus

Dettes

A plus d'un an

A un an au plus

Garanties personnelles et réelles

Constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises associées

Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises associées pour sûreté de dettes ou d'engagements de l'entreprise

Autres engagements financiers significatifs

AUTRES ENTREPRISES AVEC UN LIEN DE PARTICIPATION

Immobilisations financières

Participations

Créances subordonnées

Autres créances

Créances

A plus d'un an

A un an au plus

Dettes

A plus d'un an

A un an au plus

Codes	Exercice	Exercice précédent
280/1	6.631.479	7.223.746
280	4.428.412	5.042.879
9271		
9281	2.203.067	2.180.867
9291	18.210.140	18.426.878
9301		
9311	18.210.140	18.426.878
9321		
9331		
9341		
9351	24.421.277	26.295.675
9361		
9371	24.421.277	26.295.675
9381		
9391		
9401		
9421	160.520	160.147
9431	6.824	3.526
9441		
9461	9.849	
9471		
9481		
9491		
9253		
9263		
9273		
9283		
9293		
9303		
9313		
9353		
9363		
9373		
9383		
9393		
9403		
9252		
9262		
9272		
9282		
9292		
9302		
9312		
9352		
9362		
9372		

TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIÉES EFFECTUÉES DANS DES CONDITIONS AUTRES QUE CELLES DU MARCHÉ

Mention de telles transactions, si elles sont significatives, y compris le montant et indication de la nature des rapports avec la partie liée, ainsi que toute autre information sur les transactions qui serait nécessaire pour obtenir une meilleure compréhension de la position financière de la société

Néant

En l'absence de critères légaux permettant d'inventorier les transactions avec des parties liées qui seraient conclues à des conditions autres que celles du marché, aucune information n'a pu être reprise.

Exercice

N°	BE 0403.513.367		C 6.16
----	-----------------	--	--------

RELATIONS FINANCIÈRES AVEC

LES ADMINISTRATEURS ET GÉRANTS, LES PERSONNES PHYSIQUES OU MORALES QUI CONTRÔLENT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT L'ENTREPRISE SANS ÊTRE LIÉES À CELLE-CI OU LES AUTRES ENTREPRISES CONTRÔLÉES DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT PAR CES PERSONNES

Créances sur les personnes précitées

Conditions principales des créances, taux d'intérêt, durée, montants éventuellement remboursés, annulés ou auxquels il a été renoncé

Garanties constituées en leur faveur

Autres engagements significatifs souscrits en leur faveur

Rémunérations directes et indirectes et pensions attribuées, à charge du compte de résultats, pour autant que cette mention ne porte pas à titre exclusif ou principal sur la situation d'une seule personne identifiable

Aux administrateurs et gérants

Aux anciens administrateurs et anciens gérants

Codes	Exercice
9500	
9501	
9502	
9503	
9504	

LE(S) COMMISSAIRE(S) ET LES PERSONNES AVEC LESQUELLES IL EST LIÉ (ILS SONT LIÉS)

Emoluments du (des) commissaire(s)

Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par le(s) commissaire(s)

Autres missions d'attestation

Missions de conseils fiscaux

Autres missions extérieures à la mission révisorale

Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par des personnes avec lesquelles le ou les commissaire(s) est lié (sont liés)

Autres missions d'attestation

Missions de conseils fiscaux

Autres missions extérieures à la mission révisorale

Codes	Exercice
9505	17.026
95061	
95062	
95063	
95081	
95082	
95083	

Mentions en application de l'article 134 du Code des sociétés

N°	BE 0403.513.367		C 6.18.1
----	-----------------	--	----------

DÉCLARATION RELATIVE AUX COMPTES CONSOLIDÉS

Informations à compléter par les entreprises soumises aux dispositions du Code des sociétés relatives aux comptes consolidés

L'entreprise n'établit pas de comptes consolidés ni de rapport consolidé de gestion, parce qu'elle en est exemptée pour la (les) raison(s) suivante(s)

L'entreprise est elle-même filiale d'une entreprise mère qui établit et publie des comptes consolidés dans lesquels ses comptes annuels sont intégrés par consolidation

Dans l'affirmative, justification du respect des conditions d'exemption prévues à l'article 113, §2 et §3 du Code des sociétés

L'entreprise mère établit des comptes consolidés.

Exemption approuvée par l'AG ordinaire du 25 juin 2018

Nom, adresse complète du siège et, s'il s'agit d'une entreprise de droit belge, numéro d'entreprise de l'entreprise mère qui établit et publie les comptes consolidés en vertu desquels l'exemption est autorisée

ROSSEL & CIE
BE 0403.537.816
Rue Royale 100
1000 Bruxelles
BELGIQUE

Informations à compléter par l'entreprise si elle est filiale ou filiale commune

Nom, adresse complète du siège et, s'il s'agit d'une entreprise de droit belge, numéro d'entreprise de l'(des) entreprise(s) mère(s) et indication si cette (ces) entreprise(s) mère(s) établit (établissent) et publie(nt) des comptes consolidés dans lesquels ses comptes annuels sont intégrés par consolidation*:

Rossel & Cie SA
Entreprise mère consolidante - Ensemble le plus grand
BE 0403.537.816
rue Royale 100
1000 Bruxelles
BELGIQUE

* Si les comptes de l'entreprise sont consolidés à plusieurs niveaux, les renseignements sont donnés d'une part, pour l'ensemble le plus grand et d'autre part, pour l'ensemble le plus petit d'entreprises dont la société fait partie en tant que filiale et pour lequel des comptes consolidés sont établis et publiés.

N°	BE 0403.513.367	C 6.19
----	-----------------	--------

Règles d'évaluation

I. Principes généraux.

Les règles d'évaluation sont établies conformément aux dispositions du chapitre II de l'arrêté royal du 8 octobre 1976 relatif aux comptes annuels des entreprises.

Sauf stipulation contraire, elles sont d'application aux nouvelles acquisitions.

Il n'a pas été dérogé aux règles d'évaluation prévues dans cet arrêté. Elles n'ont pas été modifiées dans leur énoncé ou leur application par rapport à l'exercice précédent.

Les comptes restent établis selon le principe de continuité des règles comptables.

Les transactions avec des parties liées qui seraient conclues à des conditions autres que celles du marché, ne sont pas renseignées en l'absence de critères légaux permettant de les inventorier.

II. Règles particulières

1. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont reprises à l'actif du bilan à leur prix d'acquisition ou à leur prix de revient et sont actées dès l'année d'acquisition. S'il apparaît ultérieurement que la valeur de l'actif a subi une dépréciation durable, une réduction de valeur appropriée est enregistrée. Les amortissements sont pratiqués au taux de 10% ou 20 % sur base de la méthode linéaire.

2. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont reprises à l'actif du bilan à leur prix d'acquisition ou à leur prix de revient et sont actées dès l'année d'acquisition. S'il apparaît ultérieurement que la valeur de l'actif a subi une dépréciation durable, une réduction de valeur appropriée est enregistrée. Les amortissements sont pris en charge sur base de la méthode linéaire ou dégressive aux rythmes suivants (50 % si d'occasion) :

1. Bâtiments à des taux de 5 ou 10 % sur base non réévaluée.
2. Installations, machines et outillages à des taux de 10, 15, 20 ou 33 1/3 % sur base non réévaluée.
3. Matériel de bureau à des taux de 15, 20 ou 33 1/3 % sur base non réévaluée.
4. Mobilier de bureau au taux de 15 % sur base non réévaluée.
5. Matériel roulant au taux de 20 ou 50% sur base non réévaluée.
6. Aménagements des bâtiments loués à des taux de 5, 10 ou 20 % sur base non réévaluée.

Les frais accessoires sont amortis dans l'exercice au cours duquel ils ont été supportés.

3. IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les participations, actions et parts figurent au bilan à leur prix d'acquisition à l'exclusion des frais accessoires. A la fin de chaque exercice social, une évaluation de chaque titre figurant en immobilisations financières est effectuée de manière à refléter de façon aussi satisfaisante que possible la situation, la rentabilité ou les perspectives de la société. La valeur d'actif net est la méthode d'évaluation retenue. Cette méthode d'évaluation est employée systématiquement d'exercice à exercice, sauf si l'évolution des circonstances interdit la poursuite de son utilisation. Lorsque cette évaluation fait apparaître, par rapport à leur valeur d'inventaire, une dépréciation durable, les titres font l'objet d'une réduction de valeur égale à la partie durable de la moins-value observée. Une reprise de réduction de valeur est effectuée lorsqu'une plus-value durable est observée sur les titres qui auraient fait antérieurement l'objet d'une telle réduction.

4. CREANCES A PLUS D'UN AN

Au moment de l'opération, les créances sont comptabilisées à leur valeur nominale. Les règles de réduction de valeur sont celles arrêtées pour les titres.

5. CREANCES A UN AN AU PLUS

Les créances sont comptabilisées à leur valeur nominale. Une réduction de valeur est actée dès que le débiteur ne présente plus de garanties suffisantes de solvabilité.

6. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Les provisions sont constituées à la clôture de chaque exercice afin de couvrir toutes les charges et tous les risques prévus ou pertes éventuelles nées au cours de l'exercice et des exercices antérieurs. Les provisions afférentes aux exercices antérieurs sont régulièrement revues et reprises en résultats si elles sont devenues sans objet.

7. STOCKS

Les approvisionnements sont valorisés à leur prix d'acquisition selon la méthode FIFO. Des réductions de valeurs sont actées lorsque leur réalisation présente une moins-value certaine ou prévisible. Les travaux en cours sont évalués au coût de revient standard.

8. DETTES A UN AN AU PLUS

Les dettes sont comptabilisées à leur valeur nominale.

9. DEVICES ETRANGERES

Les devises sont reconverties au taux de change en vigueur à la date de clôture et lorsque des moins-values sont constatées, elles sont actées en écart de conversion des devises. Les plus-values latentes mais non réalisées sur valeurs disponibles et placements ne sont pas actées.

10. RECONNAISSANCE DU REVENU

Le revenu du projet immobilier " B-House " est reconnu au prorata des quotités vendues (acte authentique) dans la promotion. Ce prorata est multiplié par le résultat escompté de l'ensemble de la promotion.

Le revenu publicité et petites annonces est reconnu lors de la parution.

N°	BE 0403.513.367		C 6.20
----	-----------------	--	--------

Autres informations à communiquer dans l'annexe

Les comptes sont établis selon le principe de continuité des règles comptables malgré une perte reportée au bilan. Suite à la réorganisation des entités, le compte de résultat est notablement impacté par des amortissements de goodwill de fusion et d'acquisition. Ce qui explique en partie la perte au bilan. Les efforts de rationalisation se poursuivent avec la réorganisation. De plus, la Société garde la pleine confiance de sa maison mère, Rossel & Cie. Finalement, les fonds propres de l'entité restent positifs et relativement conséquent.

**RAPPORT DE GESTION
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
A L'ASSEMBLEE GENERALE DES ACTIONNAIRES
DU 11 JUIN ET PORTANT SUR L'EXERCICE 2018**

Conformément à l'article 96 du Code des Sociétés, le Conseil d'Administration de la société rend compte par le présent rapport de sa gestion au cours de l'exercice 2018 clôturé le 31 décembre 2018.

1. COMMENTAIRE GENERAL

Durant l'exercice 2016, compte tenu de la volonté de simplifier les structures d'exploitation de ces sociétés et d'opérer ainsi des économies d'échelle et des synergies entre les entités fusionnées, les conseils d'administration de la société anonyme GROUPE VLAN et des sociétés anonymes LES EDITIONS LIEGEOISES SA, LES EDITIONS NAMUR-LUXEMBOURG SA, LES EDITIONS DU HAINAUT SA, LES EDITIONS DU BRABANT WALLON SA ET PASSPORT SA ont procédé à une opération assimilée à une fusion par absorption des six sociétés, par voie de transfert de l'intégralité du patrimoine des sociétés LES EDITIONS LIEGEOISES SA, LES EDITIONS NAMUR-LUXEMBOURG SA, LES EDITIONS DU HAINAUT SA, LES EDITIONS DU BRABANT WALLON SA ET PASSPORT SA à la société GROUPE VLAN, par suite d'une dissolution sans liquidation, réalisée conformément à l'article 676 du Code des sociétés avec effet au 01 janvier 2016. Cette résolution a été adoptée à l'unanimité des voix par l'assemblée générale en date du 29 juillet 2016 par acte authentique. En parallèle, pendant l'exercice 2016, le transfert d'activité des EDITIONS URBAINES a été opéré sous forme d'une cession de fonds de commerce.

1.1. Résultat d'exploitation

L'exercice 2018 a enregistré un résultat d'exploitation hors non récurrent négatif de - 7.212.173 euros contre un résultat négatif de - 3.947.235 euros en 2017, soit une variation négative de - 3.264.938 euros. L'amortissement des différents goodwill de fusion représente pour 2018 2.429.708 euros de charges hors amortissement du goodwill du transfert s'activité des EDITIONS URBAINES qui est de 734.000 euros sur cet exercice.

1.2. Résultat net

Le résultat net de 2018 s'est clôturé, lui, sur une perte de - 8.207.248 euros, contre un bénéfice de 1.468.202 euros en 2017. Suite à la consolidation de l'activité ainsi que l'amortissement des écarts de fusion et des goodwill d'acquisition, les chiffres ne sont pas comparables d'un exercice à l'autre. De plus, en 2017, le résultat global est fortement influencé par les produits d'exploitation non récurrents.

1.3. **Ventes et prestations**

Le chiffre d'affaires total s'est élevé à 31.872.865 euros contre 38.555.294 euros en 2017, soit une variation de - 6.682.429 euros ou -17,33 %.

1.4. **Coûts des ventes**

Les coûts des ventes et prestations hors non récurrent sont passés de 45.373.206 euros en 2017 à 41.603.200 euros en 2018, soit une diminution de - 3.770.006 euros. Cette variation est la conséquence de la refonte complète de l'activité au sein de l'entité Groupe Vlan. La réduction est en corrélation avec la diminution du chiffre d'affaires.

Les charges salariales se montent en 2018 à 9.812.002 euros. La société a compté un effectif moyen de 156,5 personnes. Au 31 décembre 2018, 153 personnes étaient inscrites au registre du personnel.

1.5. **Résultats financiers**

Les résultats financiers hors non récurrent sont positifs à 202.955 euros, contre 76.352 euros en 2017. Il s'agit, principalement de dividendes encaissés sur des filiales et d'intérêts sur des prêts à des entreprises liées.

1.6. **Résultats non récurrents**

Le résultat d'exploitation non récurrent présente un solde négatif de - 515.033 euros en 2018. Au niveau des charges, celui-ci est notamment composé des indemnités de ruptures. En ce qui concerne les revenus, il s'agit principalement de rentrées liées à une promotion immobilière sur l'ancien site d'Evere, il n'y en a pas en 2018.

En 2018, le résultat financier non récurrent présente un solde négatif de - 664.517. Celui-ci se compose notamment de réduction de valeurs et reprise de réduction de valeurs sur participations et créances interco.

1.7. **Fonds propres**

Les fonds propres de la société passent de 21.814.209 euros à 13.606.961. La mutation trouve uniquement son origine dans le résultat de l'exercice.

1.8. **Actifs immobilisés**

Les actifs immobilisés sont passés de 19.042.867 à 14.975.958 euros. Cette diminution de - 4.066.909 euros est en majorité due aux immobilisations corporelles et incorporelles. Suite aux différentes fusions par absorption de filiales et acquisition de fonds de commerce de 2016, il y a eu une augmentation matérielle des immobilisations incorporelles (goodwill de fusion et d'acquisition). L'amortissement de ces goodwill explique partiellement la réduction des actifs immobilisés de 2018.

1.9. **Stocks**

Suite au remembrement de la pleine propriété de son terrain à Evere ainsi que la participation à une promotion immobilière, un stock d'immeubles destinés à la vente a été mis en place. Celui-ci diminue au fur et à mesure de la commercialisation du projet.

1.10. **Fonds de roulement - besoin en fonds de roulement - Trésorerie nette**

Le fonds de roulement net s'élève à - 0,8 million d'euros en 2018 contre 3,3 millions d'euros en 2017.

Le besoin en fonds de roulement net s'élève à - 0,9 million d'euros en 2018 contre 3,3 millions d'euros en 2017.

La trésorerie nette s'élève à 0,1 million d'euros en 2018 contre 0,0 million d'euros en 2017.

2. PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous proposons d'affecter le résultat de l'exercice écoulé de la manière suivante :

Perte reportée des exercices antérieurs	-4.056.427,12
Résultat de l'exercice	-8.207.247,83
Perte reportée	-12.263.674,95

3. REGLES D'EVALUATION

Les règles d'évaluation n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Les comptes sont établis selon le principe de continuité des règles comptables malgré une perte reportée au bilan. Suite à la réorganisation des entités, le compte de résultat est notablement impacté par des amortissements de goodwill de fusion et d'acquisition. Ce qui explique en partie la perte au bilan. Les efforts de rationalisation se poursuivent avec la réorganisation. De plus, la Société garde la pleine confiance de sa maison mère, Rossel & Cie. Finalement, les fonds propres de l'entité restent positifs et relativement conséquent.

4. PRINCIPAUX RISQUES ET INCERTITUDES

Au 31 décembre 2018, la société n'a identifié aucune incertitude ou risque particulier qui nécessiterait l'enregistrement de provisions complémentaires dans ses comptes.

L'activité de la société étant une activité de services du secteur tertiaire, elle ne représente aucun risque particulier d'incidence sur l'environnement.

5. EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS APRES LA CLOTURE

Néant

6. RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Néant

7. SUCCURSALES

La société ne possède aucune succursale.

8. INDICATEURS DE PERFORMANCE

Indicateur	2017	2018	Formules	Commentaire
<i>Cash-flow après impôt</i>	5.424.038	- 4.233.957	Résultat net + amortissements + dotations aux provisions d'exploitation	Influencé par le résultat exceptionnel en 2017
<i>Rentabilité commerciale (en %)</i>	0,02 %	- 9,42 %	Résultat d'exploitation + amortissements + dotations aux provisions, divisé par les ventes et prestations	Négatif suite à la contraction du chiffre d'affaires
<i>Capacité bénéficiaire (en %)</i>	13,09 %	- 12,31 %	Cash-flow après impôt, divisé par les ventes et prestations	Influencée par le résultat exceptionnel en 2017
<i>Liquidité (indice)</i>	1,11	0,97	Actifs circulants, divisés par toutes les dettes à un an au plus	Détérioration de 0,13

9. ACTIONS PROPRES

La société n'a effectué aucune opération sur ses propres actions au cours de l'exercice écoulé. Elle ne détient aucune action propre au 31 décembre 2018.

10. PRESTATIONS EXCEPTIONNELLES DU COMMISSAIRE

En application de l'article 134, §2 et §3 du Code des Sociétés, nous vous informons que la société n'a pas fait appel à son commissaire, au cours de l'exercice écoulé, pour des prestations autres que celles prévues par son mandat.

11. INTERETS OPPOSES D'ADMINISTRATEURS

Les administrateurs signalent qu'aucune décision n'a été prise et aucune opération n'a été décidée pendant l'exercice écoulé qui tomberait dans le champ d'application de l'article 523 du Code des Sociétés.

12. INSTRUMENTS FINANCIERS

En dehors des couvertures de taux d'intérêt, la société n'a fait usage d'aucun instrument financier ou produit dérivé qui représenterait un risque potentiel pour la société. Depuis janvier 2009, elle est le compte centralisateur du cash pooling mis en œuvre au sein du Groupe Vlan, lequel cash pooling est lui-même centralisé dans celui de la maison-mère depuis 2014.

13. NOMINATIONS STATUTAIRES

Néant.

14. APPROBATION ET DECHARGES

Nous vous demandons de bien vouloir approuver le bilan, le compte de résultats clos au 31 décembre 2018 et l'affectation du résultat ainsi que donner décharge aux administrateurs et au commissaire pour l'exercice de leur mandat respectif au cours de l'exercice écoulé.

Bruxelles, le 11 juin 2019

S.A. PARTICIPATIONS ROSSEL HURBAIN
Administrateur,
représentée par HURBAIN Nathalie

S.A. AUXILIAIRE ROSSEL
Administrateur,
représentée par Patrick HURBAIN

S.A. ROSSEL HURBAIN
Administrateur,
représentée par Bernard MARCHANT

Pascal VAN DER BIEST
Administrateur

Eric MALRAIN
Administrateur



Rapport du commissaire à l'assemblée générale de la société GROUPE VLAN S.A. sur les comptes annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2018

Dans le cadre du contrôle légal des comptes annuels de GROUPE VLAN S.A. (la « Société »), nous vous présentons notre rapport du commissaire. Celui-ci inclut notre rapport sur les comptes annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, ainsi que les autres obligations légales et réglementaires. Le tout constitue un ensemble et est inséparable. Ce rapport du commissaire fait suite à notre rapport de carence établi le 7 juin 2019, qui vous a été adressé, en l'absence des documents nécessaires pour nous permettre d'établir notre rapport dans les délais requis.

Nous avons été nommés en tant que commissaire par l'assemblée générale du 25 juin 2018, conformément à la proposition de l'organe de gestion. Notre mandat de commissaire vient à échéance à la date de l'assemblée générale délibérant sur les comptes annuels clôturés au 31 décembre 2020. Malgré nos recherches, nous n'avons pas été en mesure de déterminer la date exacte de notre première nomination. Toutefois, nous pouvons confirmer que nous avons exercé le contrôle légal des comptes annuels de GROUPE VLAN S.A. durant au moins 23 exercices consécutifs.

Rapport sur les comptes annuels

Opinion sans réserve

Nous avons procédé au contrôle légal des comptes annuels de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, établis sur la base du référentiel comptable applicable en Belgique. Ces comptes annuels comprennent le bilan au 31 décembre 2018, le compte de résultats pour l'exercice clos à cette date et l'annexe. Le total du bilan s'élève à 42.384.085 EUR et le compte de résultats se solde par une perte de l'exercice de 8.207.248 EUR.

À notre avis, ces comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la Société au 31 décembre 2018, ainsi que de ses résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

Fondement de l'opinion sans réserve

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISA) telles qu'applicables en Belgique. Par ailleurs, nous avons appliqué les normes internationales d'audit approuvées par l'IAASB applicables à la présente clôture et non encore approuvées au niveau national. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport. Nous nous sommes conformés à toutes les exigences déontologiques qui s'appliquent à l'audit des comptes annuels en Belgique, en ce compris celles concernant l'indépendance.

Nous avons obtenu de l'organe de gestion et des préposés de la Société, les explications et informations requises pour notre audit.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Responsabilités de l'organe de gestion relatives à l'établissement des comptes annuels

L'organe de gestion est responsable de l'établissement des comptes annuels donnant une image fidèle conformément au référentiel comptable applicable en Belgique, ainsi que du contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à l'organe de gestion d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si l'organe de gestion a l'intention de mettre la Société en liquidation ou de cesser ses activités ou s'il ne peut envisager une autre solution alternative réaliste.

Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport du commissaire contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permettra de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Lors de l'exécution de notre contrôle, nous respectons le cadre légal, réglementaire et normatif qui s'applique à l'audit des comptes annuels en Belgique.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA et tout au long de celui-ci, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique. En outre:

- nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définissons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et recueillons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous prenons connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société;



- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par l'organe de gestion, de même que des informations les concernant fournies par ce dernier;
- nous concluons quant au caractère approprié de l'application par l'organe de gestion du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport du commissaire sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport du commissaire. Cependant, des situations ou événements futurs pourraient conduire la Société à cesser son exploitation;
- nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des comptes annuels et évaluons si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière telle qu'ils en donnent une image fidèle.

Nous communiquons à l'organe de gestion notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus, ainsi que les constatations importantes relevées lors de notre audit, y compris toute faiblesse significative dans le contrôle interne.

Autres obligations légales et réglementaires

Responsabilités de l'organe de gestion

L'organe de gestion est responsable de la préparation et du contenu **du rapport** de gestion, des documents à déposer conformément aux dispositions légales et réglementaires, du respect des dispositions légales et réglementaires applicables à la tenue de la comptabilité ainsi que du respect du Code des sociétés et des statuts de la Société.

Responsabilités du commissaire

Dans le cadre de notre mandat et conformément à la norme belge complémentaire (révisée en 2018) aux normes internationales d'audit (ISA) applicables en Belgique, notre responsabilité est de vérifier, dans leurs aspects significatifs, le rapport de gestion, certains documents à déposer conformément aux dispositions légales et réglementaires, et le respect de certaines dispositions du Code des sociétés et des statuts, ainsi que de faire rapport sur ces éléments.

Aspects relatifs au rapport de gestion

A l'issue des vérifications spécifiques sur le rapport de gestion, nous sommes d'avis que celui-ci concorde avec les comptes annuels pour le même exercice et a été établi conformément aux articles 95 et 96 du Code des sociétés.



Dans le cadre de notre audit des comptes annuels, nous devons également apprécier, en particulier sur la base de notre connaissance acquise lors de l'audit, si le rapport de gestion comporte une anomalie significative, à savoir une information incorrectement formulée ou autrement trompeuse. Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'anomalie significative à vous communiquer.

Mention relative au bilan social

Le bilan social, à déposer à la Banque nationale de Belgique conformément à l'article 100 § 1er, 6°/2 du Code des sociétés, traite, tant au niveau de la forme qu'au niveau du contenu, des mentions requises par ce Code et ne comprend pas d'incohérences significatives par rapport aux informations dont nous disposons dans le cadre de notre mission.

Mentions relatives à l'indépendance

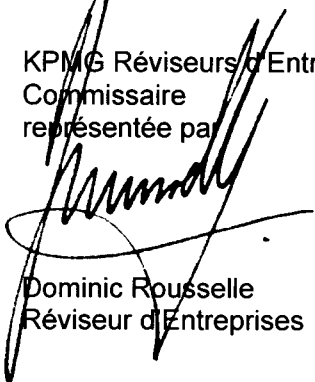
- Notre cabinet de révision et notre réseau n'ont pas effectué de missions incompatibles avec le contrôle légal des comptes annuels et notre cabinet de révision est resté indépendant vis-à-vis de la Société au cours de notre mandat.

Autres mentions

- Sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure, la comptabilité est tenue conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.
- La répartition des résultats proposée à l'assemblée générale est conforme aux dispositions légales et statutaires.
- La société n'a pas respecté les dispositions de l'article 98 du Code des sociétés en matière de dépôt des comptes annuels de l'exercice 2018 dans les 7 mois après la clôture de l'exercice ainsi que les dispositions légales et statutaires relatives aux délais de convocation, à la remise des pièces requises au commissaire et aux actionnaires et à la tenue de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires. Pour le reste, nous n'avons pas à vous signaler d'autre opération conclue ou décision prise par ailleurs en violation des statuts ou du Code des sociétés. Les comptes annuels ne nous ont été fournis qu'après l'assemblée générale et de ce fait, les délais prévus pour la mise à disposition du rapport du commissaire à l'assemblée générale comme stipulé à l'article 553 du Code des sociétés n'ont pas pu être respectés.

Mont-Saint-Guibert, le 1^{er} août 2019

KPMG Réviseurs d'Entreprises
Commissaire
représentée par


Dominic Rousselle
Réviseur d'Entreprises

N°	BE 0403.513.367		C 10
----	-----------------	--	------

BILAN SOCIAL

Numéros des commissions paritaires dont dépend l'entreprise: 200 130

Etat des personnes occupées

Travailleurs pour lesquels l'entreprise a introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel

Au cours de l'exercice	Codes	Total	1. Hommes	2. Femmes
Nombre moyen de travailleurs				
Temps plein	1001	130,5	58,8	71,7
Temps partiel	1002	34,6	2,8	31,8
Total en équivalents temps plein (ETP)	1003	156,5	60,7	95,8
Nombre d'heures effectivement prestées				
Temps plein	1011	207.189	98.585	108.604
Temps partiel	1012	37.350	3.237	34.113
Total	1013	244.539	101.822	142.717
Frais de personnel				
Temps plein	1021	8.310.447	3.922.604	4.387.842
Temps partiel	1022	1.498.119	707.125	790.994
Total	1023	9.808.565	4.629.729	5.178.836
Montant des avantages accordés en sus du salaire	1033	144.863	60.927	83.936

Au cours de l'exercice précédent	Codes	P. Total	1P. Hommes	2P. Femmes
Nombre moyen de travailleurs en ETP	1003	175,9	74	101,9
Nombre d'heures effectivement prestées	1013	267.863	119.207	148.656
Frais de personnel	1023	11.808.474	6.330.640	5.477.834
Montant des avantages accordés en sus du salaire	1033	159.739	71.493	88.246

N°	BE 0403.513.367		C 10
----	-----------------	--	------

Travailleurs pour lesquels l'entreprise a introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel (suite)

A la date de clôture de l'exercice

Nombre de travailleurs

Par type de contrat de travail

Contrat à durée indéterminée
 Contrat à durée déterminée
 Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini
 Contrat de remplacement

Par sexe et niveau d'études

Hommes
 de niveau primaire
 de niveau secondaire
 de niveau supérieur non universitaire
 de niveau universitaire
 Femmes
 de niveau primaire
 de niveau secondaire
 de niveau supérieur non universitaire
 de niveau universitaire

Par catégorie professionnelle

Personnel de direction
 Employés
 Ouvriers
 Autres

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
105	125	28	146,2
110	124	28	145,2
111	1		1
112			
113			
120	53	2	54,4
1200			
1201	19		19
1202	28	2	29,4
1203	6		6
121	72	26	91,8
1210			
1211	30	13	39,8
1212	31	12	40,2
1213	11	1	11,8
130			
134	116	25	134,9
132	9	3	11,3
133			

Personnel intérimaire et personnes mises à la disposition de l'entreprise

Au cours de l'exercice

Nombre moyen de personnes occupées
 Nombre d'heures effectivement prestées
 Frais pour l'entreprise

Codes	1. Personnel intérimaire	2. Personnes mises à la disposition de l'entreprise
150	3,6	
151	6.454	
152	258.175	

N°	BE 0403.513.367		C 10
----	-----------------	--	------

Tableau des mouvements du personnel au cours de l'exercice

Entrées

Nombre de travailleurs pour lesquels l'entreprise a introduit une déclaration DIMONA ou qui ont été inscrits au registre général du personnel au cours de l'exercice

Par type de contrat de travail

Contrat à durée indéterminée

Contrat à durée déterminée

Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini

Contrat de remplacement

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
205	14	2	15,1
210	12		12
211	2	2	3,1
212			
213			

Sorties

Nombre de travailleurs dont la date de fin de contrat a été inscrite dans une déclaration DIMONA ou au registre général du personnel au cours de l'exercice

Par type de contrat de travail

Contrat à durée indéterminée

Contrat à durée déterminée

Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini

Contrat de remplacement

Par motif de fin de contrat

Pension

Chômage avec complément d'entreprise

Licenciement

Autre motif

Dont: le nombre de personnes qui continuent, au moins à mi-temps, à prester des services au profit de l'entreprise comme indépendants

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
305	31	11	38,8
310	31	8	37,2
311		3	1,6
312			
313			
340		1	0,8
341			
342	16	4	19,2
343	15	6	18,8
350			

N°	BE 0403.513.367		C 10
----	-----------------	--	------

Renseignements sur les formations pour les travailleurs au cours de l'exercice

	Codes	Hommes	Codes	Femmes
Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère formel à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5801	13	5811	19
Nombre d'heures de formation suivies	5802	243	5812	306
Coût net pour l'entreprise	5803	21.305	5813	25.635
dont coût brut directement lié aux formations	58031	7.994	58131	10.745
dont cotisations payées et versements à des fonds collectifs	58032	13.311	58132	14.889
dont subventions et autres avantages financiers reçus (à déduire)	58033		58133	
Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère moins formel ou informel à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5821	9	5831	14
Nombre d'heures de formation suivies	5822	68	5832	113
Coût net pour l'entreprise	5823	1.316	5833	2.438
Initiatives en matière de formation professionnelle initiale à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5841	1	5851	1
Nombre d'heures de formation suivies	5842	768	5852	958
Coût net pour l'entreprise	5843	9.170	5853	11.400